

CEBO

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-ouest



Cyclostrades dans la vallée du Molenbeek

Beliris est un accord de coopération signé en 1993 entre l'État fédéral belge et la Région de Bruxelles-Capitale. Il sert à financer et réaliser des projets pour valoriser Bruxelles dans son rôle de capitale. Actuellement, Beliris contribue à la construction de plusieurs cyclostrades bruxelloises : la faisabilité et l'implantation de 8 itinéraires sont concernées.

Cyclostrade ? C'est le nom donné en région bruxelloise aux autoroutes cyclables (fiets-snelwegen) en Flandre, un terme qui peut légitimement interloquer : la création de cyclostrades dans les espaces verts, *a fortiori* à haute valeur biologique, ne peut en effet se concevoir de la même façon que l'aménagement de pistes cyclables dans le tissu urbain.

Parmi les projets détaillés* sur le site <https://www.beliris.be/projets/cyclostrades.html> figure la cyclostrade **C212 Ganshoren – Jette**, entre la rue au Bois et l'avenue du Sacré-Cœur, qui s'étendra à terme jusqu'à Laeken. À Jette, la rue au Bois, la petite rue Sainte-Anne, l'avenue du Laerbeek et la traversée de l'avenue de l'Exposition seront réaménagées pour les cyclistes et les piétons.

Des sites légalement protégés

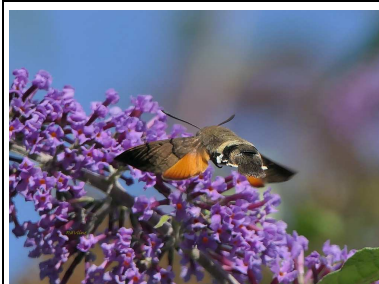
Le long combat de la CEBO et d'autres associations de protection de la nature au nord-ouest de Bruxelles a été jalonné par des résultats remarquables parmi lesquels le classement de sites et la création de réserves naturelles (voir <http://www.scheutbos.be/medias/files/article-cebo-50-ans-2-.pdf>). À Jette et Ganshoren, ces efforts ont été couronnés par l'octroi du statut européen de Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 à la vallée du Molenbeek (marais de Ganshoren et Parc Roi Baudouin à Jette).

En ce qui concerne le site du Poelbos, celui-ci a été classé en 1976 : non seulement les 9 hectares du bois mais aussi les 8,5 hectares de prairies contiguës faisant le lien avec le Molenbeek et le marais de Jette (voir carte ci-contre). Or, c'est précisément là (petite rue Sainte-Anne) que Beliris envisage de créer une route cyclable le long du ruisseau, en parallèle avec la Promenade verte (pour piétons et cyclistes) existante ! Outre celle-ci, il existe aussi un autre chemin empruntant la lisière sud du Poelbos et qui est utilisé par les piétons et cyclistes (trait vert).



La CEBO plaide donc pour que l'itinéraire de la cyclostrade soit connecté à cette infrastructure cyclable (et piétonne) existante et ne prévoie pas de constructions dans le site classé. Depuis avril 2026, l'itinéraire est étudié en détail et fait l'objet d'analyses techniques en vue de sa mise en œuvre. Cette phase pourrait mener à l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme pour la réalisation de ce tronçon de la cyclostrade. Des contacts ont été établis par la CEBO avec Beliris pour adapter ce projet à la réalité du terrain. À suivre...

Seul le projet **C2 Gand-Bruxelles entre la frontière régionale et Berchem-Sainte-Agathe et Bockstael à Laeken, le long de la voie ferroviaire L50 (limitrophe du **marais de Jette-Ganshoren**) n'est pas détaillé à ce jour sur le site internet de Beliris.*



Bulletin trimestriel N° 344 : 56e année / Octobre – décembre 2026
Publié avec l'aide de la Commune de Ganshoren

Editeur responsable : Jean Rommes, avenue du Cimetière 5, 1083 Bruxelles

Cotisation annuelle CEBO : 6 € minimum / Compte BE69 3101 4929 1978

Cotisation annuelle Amis du Scheutbos : 6 € minimum
Compte BE25 0015 4260 8982

Couverture : moro-sphinx
Photo : Evelyne Ravert

Visites guidées des réserves naturelles du Poelbos et du marais de Jette



Zone Spéciale de Conservation « Vallée du Molenbeek »

les samedis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre à 14 h

R.V. au Poelbos, avenue du Laerbeek 110 (école néerlandophone) à Jette
bus 13, 14, 88 > terminus UZ-VUB ● tram 9 > arrêt UZ Brussel.

Inscription obligatoire : rommes.jean@gmail.com
Bottes ou chaussures imperméables. Chiens non admis.



Renards au Poelbos, juin 2026.





Notre vallée extraordinaire

Machaon ou grand porte-queue. Photo : Magalie Tomas Millan

Beau temps pour le grand porte-queue

Un de nos plus grands papillons diurnes, le machaon, profite pleinement du réchauffement climatique. Les statistiques belges, déjà spectaculaires en 2025, affichent des chiffres records cette année. C'est aussi le cas dans notre vallée : alors que seul le stade larvaire (chenille) avait été signalé l'année passée, plusieurs imagos ont été observés en juillet et août.

Une demoiselle au corps fragile

Avec l'observation du **cériagrion délicat** le 27 juin au Parc Roi Baudouin (phase 1) à Jette, c'est une 38^{ème} espèce de libellules qui est venue enrichir notre vallée. En région bruxelloise, après sa découverte en 2012, elle est surtout notée depuis 2021, souvent au Meylemeersch à Anderlecht. Notons une mention d'une femelle au Scheutbos à Molenbeek le 30 juillet 2024.

Cériagrion délicat (photo : Evelynne Ravert).



Guêpiers en pagaille

Le 26 août, une cinquantaine de **guêpiers d'Europe** ont été aperçus en migration à 15 h 40 au-dessus du vallon du Molenbeek à Ganshoren et, huit minutes plus tard, au Scheutbos !! Visiteur accidentel à Bruxelles, cet oiseau voit son aire de nidification s'étendre vers le nord. Nicheur irrégulier depuis 1990 en Belgique, ce grand amateur d'insectes volants y devient progressivement un nicheur annuel, même si ses effectifs connaissent surtout une très forte progression dans une grande partie de l'Allemagne et de la Suisse.

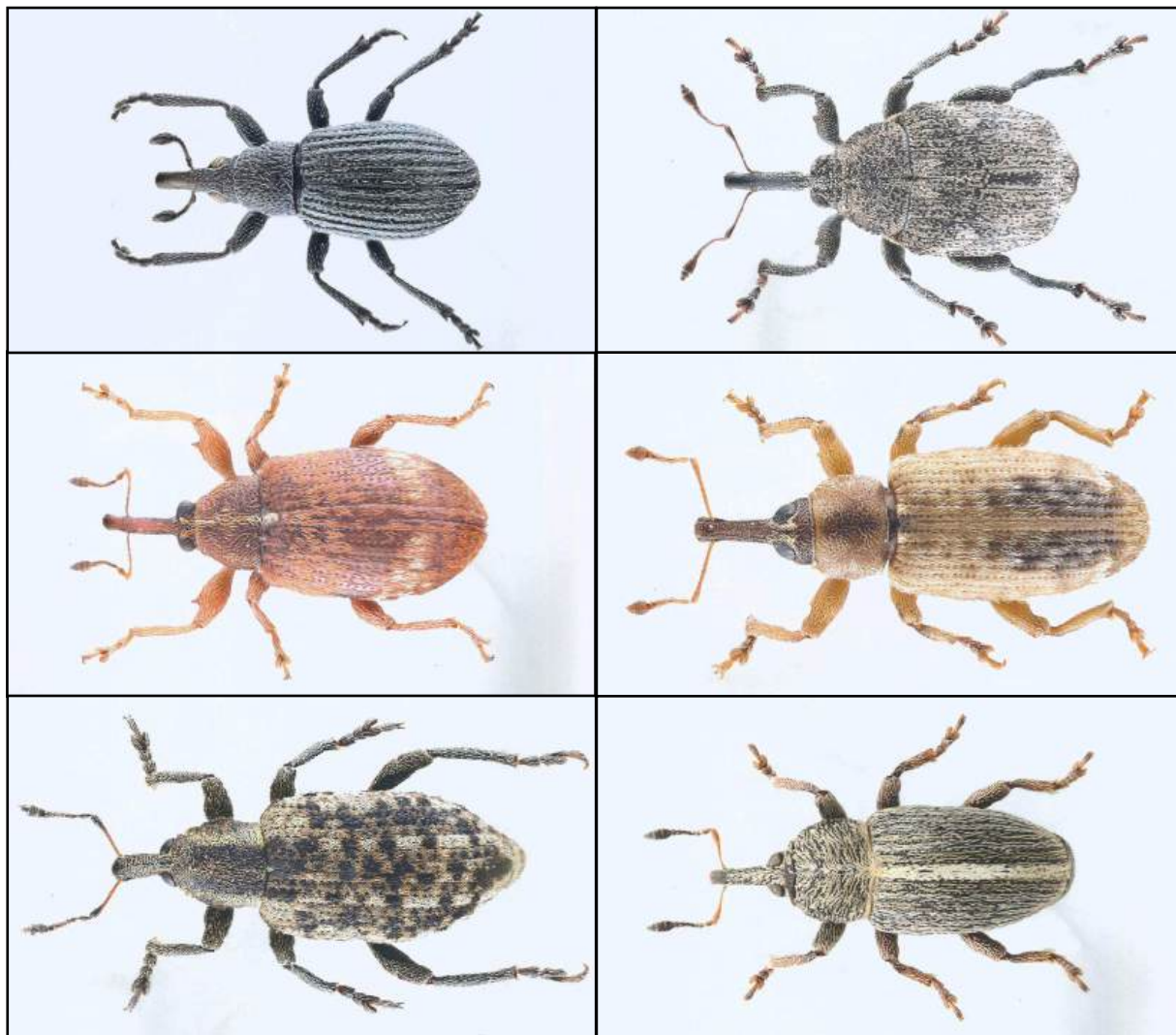
La migration de retour vers le sud jusqu'en Afrique occidentale se situe fin août - début septembre.

Guêpiers d'Europe (photos : Evelynne Ravert).



Six nouveaux charançons bruxellois trouvés au marais de Jette

Dans le cadre de l'inventaire en cours des coléoptères du marais de Jette par Alain Drumont (IRSNB) et Hugo Raemdonck dont le bilan remarquable se chiffre déjà à 365 espèces, un troisième article a été publié dans le bulletin de la Société royale belge d'Entomologie (n° 162 – tome 1 / 2026). Il concerne le premier signalement pour la région bruxelloise de six espèces de Curculionoidea appartenant à deux familles (sur les cinq dénombrées au marais de Jette et totalisant 81 espèces) : Brentidae (1 espèce) et Cucurilionidae (5 espèces).



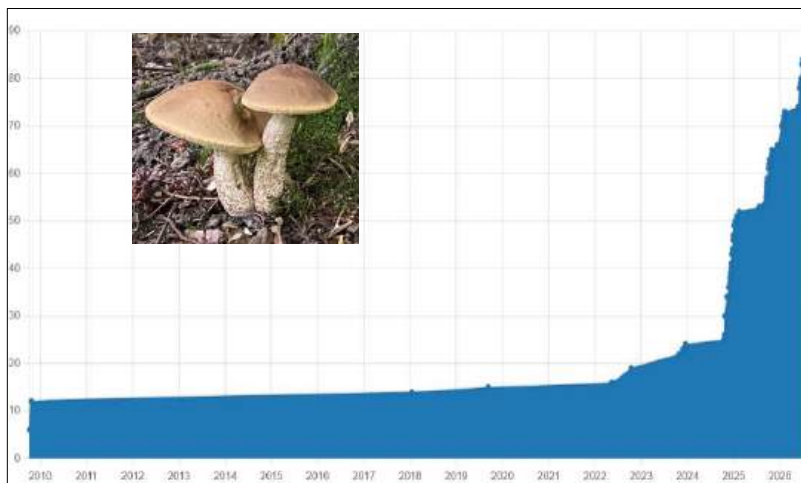
De haut en bas et de gauche à droite : *Pseudoperapion brevirostre*, *Datonychus angulosus*, *Anthonomus conspersus*, *Dorytomus hirtipennis*, *Hypera commaculata* © Tim Laebens / *Tychius lineatulus* © Mark Gurney.

Les **Curculionides** (charançons, scolytes, etc.) constituent la plus importante famille animale avec plus de 50.000 espèces décrites (dont environ 1.500 en Europe occidentale). Ils portent un rostre, sorte de long museau dont l'extrémité est munie de mandibules particulièrement robustes (comparables à un foret), qu'ils utilisent pour saisir les feuilles et pour percer et creuser les tissus des fruits, des fleurs et des branches. Ce sont les femelles qui sont les mieux équipées, car les mâles ont un « bec » plus court et plus épais. Les antennes, situées sur le rostre, possèdent un premier segment allongé que l'insecte peut replier dans des cannelures latérales.

Parc Élisabeth : chaque année de nouvelles espèces de champignons !

Depuis quelques années, Bruxelles Environnement qui gère les quelque 18 hectares du parc Élisabeth à Ganshoren et Koekelberg, opte pour une gestion raisonnée des lieux. Elle fait notamment le choix d'y laisser davantage de bois de coupe et de souches au sol. De même, la « tonte différenciée » des pelouses permet à certaines fleurs et graminées de repousser. Et des « haies mortes » (barrière de branchages et débris végétaux empilés) font à présent également çà et là partie du paysage. Tout cela est encore récent, 3 ou 4 ans, mais il semble clair que les riverains du parc et la biodiversité bruxelloise ne peuvent que s'en réjouir !

L'examen rapide des données enregistrées à ce jour dans www.observations.be concernant les espèces de champignons observées au parc Élisabeth laisse apparaître un crescendo singulier. Depuis 3 – 4 ans en effet, on constate une augmentation significative du nombre d'espèces identifiées pour la première fois dans le parc (voir *graphique ci-joint*, relevés ID & photos associées sur observations.be). Ainsi, après les 18 nouvelles espèces de champignons découvertes au parc Elisabeth pour l'année 2025 (cf. encadré *in* bulletin CEBO n° 342, p. 10), la tendance se poursuit résolument cette année 2026. Près de 20 nouvelles espèces ont en effet à nouveau été trouvées dans le parc ces 8 premiers mois.



Certes, aucune analyse n'existe à ce stade pour étayer un éventuel lien de cause à effet entre les changements de mode de gestion raisonnés appliqués au parc et ce constat. Le nombre d'observateurs réguliers pour le parc n'a pas vraiment changé ces 10 dernières années mais une attention accrue et l'amélioration rapide des outils d'identification (photographie numérique conjuguée à des outils relativement performants tels que ObsIdentify) ont pu sans doute jouer un rôle non négligeable dans cette évolution insolite - qui s'applique aussi aux plantes et autres dimensions de l'écosystème en question. Mais ces éléments d'explication sont-ils suffisants ?

En tout état de cause, il est intéressant de relever que, parmi les espèces découvertes à ce jour en 2026, une majorité (e.a. *Merulius tremellosus*, *Plicaturopsis crispa*, *Polyporus brumalis*, *Tubaria furfuracea*, *Creolophus cirrhatus*, *Corticium roseum*) est de type saprotrophe, se nourrissant de matière organique en décomposition telles que les feuilles, les vieux troncs pourrissants et les souches. La présence de ces espèces témoigne de la présence renforcée de microhabitats liés au bois mort et suggère que le maintien de branches, souches ou troncs en décomposition augmenterait la diversité des niches écologiques potentiellement disponibles.

L'ancienneté du parc et en particulier le souci d'y conserver de vieux arbres jouent potentiellement aussi un rôle important dans l'apparition de certaines espèces. Par ailleurs, la découverte dans le parc d'un *Psilocybe semilanceata* mérite d'être signalée également car l'espèce est habituellement associée à des formations herbacées peu perturbées.



Espèces nouvellement trouvées dans le parc Élisabeth : certaines méritent quelques explications. Le **bolet des charmes** (*Leccinellum pseudoscabrum* - en haut à gauche), espèce peu commune parfois confondue avec le bolet rude, et le **bolet blafard** (*Suillellus luridus* - milieu gauche) ont été notés, ainsi que des **russules** en nombre cette année (et pas toujours faciles à identifier - en bas à droite). Ces espèces ectomycorhiziennes indiquent que certains arbres du parc hébergent des associations fongiques relativement diversifiées. L'**agaric impérial** (*Agaricus augustus* - en bas à gauche), surnommé agaric auguste, fait également partie des belles trouvailles de cette année. Impressionnant par sa taille, son chapeau couvert d'écailles brun-roux et sa délicieuse odeur d'amande amère, il était autrefois prisé des gastronomes, mais sa propension mise au jour à accumuler les métaux lourds (e.a. cadmium) invite désormais à la prudence.

L'intérêt majeur de ces découvertes réside moins dans la rareté des espèces que dans leur extraordinaire diversité écologique : espèces de prairie, champignons du bois mort, polypores, corticioïdes, mycorhiziens et même microchampignons parasites coexistent aujourd'hui sur les 17 hectares du parc Élisabeth. Une telle richesse fonctionnelle révèle la présence d'une mosaïque d'habitats dont la complexité écologique dépasse largement ce que l'on attend habituellement d'un tel parc urbain.

Au final, de 129 espèces de champignons dénombrées en 2025, on est à présent passé à 149 espèces identifiées à ce jour pour la commune de Koekelberg avec 84 (plus de la moitié) uniquement dans le parc Élisabeth. En attendant la suite !

Texte et photos : Benoit Forget

Connaissez-vous l'orchis ignoré ?

Voisin immédiat de zones naturelles protégées (zone Natura 2000 « Vallée du Molenbeek »), le complexe hospitalier UZ Brussel à Jette (Brussels Health Campus) pratique une gestion différenciée par fauchage. Concrètement, cela signifie que certaines zones de pelouses et de prairies sont moins souvent fauchées afin de favoriser la biodiversité.

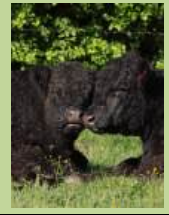
Dans le cadre du projet d'atlas de la flore de Bruxelles (2025-26) auquel participe la CEBO, une espèce spectaculaire d'orchidée a ainsi pu être observée à l'intérieur des limites du campus universitaire. Longtemps méconnue en Belgique et confondue avec l'orchis incarnat, l'orchis ignoré (ou négligé) (*Dactylorhiza praetermissa*) mérite bien son nom. Cette espèce robuste peut atteindre 80 cm de haut et se différencie par des feuilles généralement non maculées (à l'exception de la variété *junialis*). Les bractées lavées de pourpre, dépassent souvent les fleurs roses à rose violacé réunies en une inflorescence en épi allongé et très dense.



Orchis négligé. Juin 2026, Jette. Photo : Michel Bocquet

Les Amis du Scheutbos

contact : j.parfait@scheutbos.be - www.scheutbos.be



J'espère sincèrement me tromper, mais plusieurs informations et comportements de notre gouvernement régional me semblent indiquer que des décisions irresponsables, au détriment de toute la population de Bruxelles, ont actuellement été prises.

Sans doute avez-vous entendu parler du jugement imposant aux administrations de ne plus autoriser la construction immobilière à Bruxelles sur tout terrain non construit de plus d'un demi-hectare (100 m sur 50 m) (voir le site <https://wearenature.brussels/>). Malgré cette décision judiciaire, le Ministre-Président de la région bruxelloise aurait demandé aux administrations d'accepter les projets de construction, argumentant que le fait d'accepter l'introduction des projets n'implique pas automatiquement que ces projets seront validés.

Alors qu'il me paraît normal que les entreprises se doivent de rechercher les solutions les plus rentables, il me semble absurde qu'elles s'orientent vers des activités professionnelles qui détruisent ce qu'il reste de l'environnement naturel à Bruxelles. Mais les dirigeants de ces entreprises ne sont probablement plus installés dans notre ville et donc ils ne réalisent pas (ou ne s'inquiètent pas) des conséquences de leurs décisions d'imperméabilisation des sols à Bruxelles.

Par contre, nos dirigeants, élus par la population, devraient réaliser que leurs décisions de soutenir la construction sur des terres encore perméables, que ce soit des espaces naturels ou des friches (terres abandonnées, inutilisées par l'homme mais réinvesties par la nature) est une erreur grave, et/ou une preuve que certains d'entre eux sont illégalement influencés par des intérêts personnels. Et le fait d'argumenter que ces travaux de construction soient d'un intérêt collectif comme les écoles, les universités ou les terrains de sport ne me donne pas non plus l'impression de constituer un argument pour la destruction des derniers espaces non imperméabilisés. Il reste encore à Bruxelles de nombreux espaces abandonnés et déjà imperméabilisés comme des usines abandonnées, des anciens parkings (Audi) et des centres commerciaux (Cora)...

Et même si finalement tous les projets de constructions sur les terrains de plus d'un demi-hectare venaient à être rejetés par les administrations, un petit article de loi pourrait permettre aux sociétés immobilières de se faire des plus-values extraordinaires sans même devoir investir dans la construction. Cet article prévoit, en effet, une indemnité aux propriétaires de terrains, constructibles selon le PRAS¹ si le terrain venait à perdre son droit à la construction. Cette indemnité m'a l'air juste pour un investisseur ayant acquis un terrain constructible, il y a de nombreuses années et perdant le droit de construire avec pour conséquence l'effondrement de la valeur de son terrain. Cela m'apparaît, par contre, très déplaisant, et surtout très lourd de conséquences financières pour la région et donc nous tous, surtout si la valeur de cette indemnité est évaluée sur base de la valeur actuelle du terrain et des surcoûts des projets de construction proposés. Une entreprise pourrait en effet se faire des bénéfices plantureux en surévaluant ses terrains de la manière suivante :

- Créer une société parallèle
- Lui faire racheter le terrain (acheté à petit prix, il y a de nombreuses années) moyennant une somme très importante (ce qui augmente la valeur de tous les terrains constructibles à Bruxelles).
- Introduire un projet de construction auprès de l'administration compétente.
- Se retourner contre la région si celle-ci supprime le droit de construction.
- Et donc recevoir une indemnité démesurée lors du vote du prochain PRAS (qui, je l'espère, interdira la construction d'immeubles sur nos derniers sites non construits).

Plutôt que d'imposer aux administrations d'accepter les projets de construction alors que le nouveau PRAS doit être émis dans les quelques années à venir (dès que possible), notre gouvernement régional devrait donc plutôt calmer les spéculations immobilières et évaluer une indemnisation raisonnable lors de la perte du droit de construire sur un terrain à Bruxelles.

Jean P.

¹ **Plan Régional d'Affectation du Sol voté en 2001** pour organiser l'aménagement du territoire, définissant précisément si une parcelle est constructible et quels types d'activités y sont autorisés.

Programme d'activités - activiteitenkalender

N.B. : l'actualité climatique (fermeture des parcs en cas de tempêtes) ou médicale (guide atteint d'un virus autre que celui de la nature) pourrait nous forcer à annuler une visite : il est prudent de vérifier en dernière minute sur notre site internet scheutbos.be que la balade a bien lieu. Gratuite. Inscription obligatoire par mail à scheutbos@yahoo.com

Pour les visites guidées, rendez-vous au chalet des gardiens du Parc régional, au bout de la rue Scheutbosch (1080 Molenbeek-Saint-Jean). Celle-ci s'amorce en face du terminus du bus 86, et à proximité de l'arrêt « Machtens » des bus 49 et 53.

Plaats van afspraak voor de geleide bezoeken : einde van de Scheutboschstraat (1080 St-Jans-Molenbeek) aan de chalet van de parkwachters; bus 49 of 53 (halte Machtens) en bus 86 (eindhalte-terminus).

Gratis. Inschrijven via leveque.jean@hotmail.com

Dimanche 27 septembre, 10 h - 12 h 15 (rappel) : Interdépendance des espèces

Guide : Hugo Hubert

Que leurs relations soient pacifiques (mutualisme, symbiose) ou plus antagoniques (prédation, parasitisme), les espèces ont besoin les unes des autres pour se nourrir, s'abriter, se reproduire, voyager, communiquer... À la découverte de la grande chorégraphie des « interdépendances », nous comprenons mieux l'importance de la biodiversité. Tout est lié !

Zaterdag 3 oktober, 10 u - 12 u 30 : De paddenstoelen van het Scheutbos

Gidsen : Hans Vermeulen en Jean Leveque.

Hans Vermeulen van Natuurpunt CVN zal ons de rijke diversiteit van paddenstoelen in het Scheutbos laten ontdekken. Meer dan 400 soorten zijn hier waargenomen geweest.

Dimanche 11 octobre, 10 h - 12 h 15 : Les champignons du Scheutbos

Guide: Jean Leveque

En observant certaines des 400 espèces de champignons identifiées au Scheutbos, venez découvrir leurs modes de vie et de reproduction, leurs formes, couleurs, odeurs et saveurs, leur utilité...

Pholiotas écailleuses – schubbige bundelzwammen.
Photo : Evelynne Ravert.



Dimanche 8 novembre, 10 h - 12 h 15 : Vive le glandage ! Fruits et graines en automne

Guide: Hugo Hubert.

5 fruits par jour ? C'est bien plus que nous glanerons au cours de la promenade. Et, si tous ne sont pas comestibles, nous nous régalerons de la diversité de leurs formes, de leurs modes de dispersion et de leurs dénominations. Baies, drupes, gousses, akènes, capsules, siliques, caryopses, infrutescences... Tous vous révéleront leurs secrets.

Dimanche 6 décembre, 10 h - 12 h 15 : Montre-moi tes bourgeons, et je te dirai qui tu es !

Guide: Hugo Hubert.

Quel est cet arbre ? Pas si simple, lorsqu'il a perdu ses feuilles ! Heureusement, d'autres indices (écorce, bourgeons, fruits, forme de son port) permettent de l'identifier. Au cours de la promenade, nous jouerons les détectives à la recherche de ces indices. Puis, nous découvrirons qu'en secret, derrière leur dormance, ils restent bien actifs et préparent déjà le retour des beaux jours.

La Nuit de l'Obscurité au Scheutbos le samedi 10 octobre



Dans le cadre d'activités nocturnes proposées par l'asbl ASCEN (voir <http://www.ascen.be/no/>), la commune de Molenbeek organise diverses activités dont une au Scheutbos (RDV à 22 h, cabane des gardiens du parc régional, rue Scheutbosch. Inscription à l'adresse : scheutbos@yahoo.com).

Les Amis du Scheutbos, toujours partants pour des activités nouvelles, se proposent de guider une visite nocturne sur le site, de 22 h à 24 h afin de voir tout Bruxelles dans la nuit, d'observer les étoiles, s'il n'y a pas de nuages, et dans l'espoir, on peut toujours rêver, d'y voir l'activité de la nature dans l'obscurité. Dans tous les cas, nous pourrions certainement observer le vol d'arrivée à Zaventem des avions...

Outre les bonnes chaussures stables et imperméables, prévoyez, le cas échéant, des jumelles à vision nocturne ou une lampe de poche à lumière rouge mais surtout les petits groupes se doivent d'être le plus silencieux possible... la nature étant à l'écoute autant qu'à la vue !

Les orthoptères du Scheutbos

À l'initiative de Bruxelles Environnement et avec les Naturalistes belges et Natagora, un grand inventaire des orthoptères de la Région bruxelloise a été organisé cet été. Sauterelles, criquets, grillons et tétrix sont d'excellents indicateurs de la qualité des milieux naturels, mais leur répartition évolue ainsi que la liste des espèces présentes.

Au Scheutbos, une 15^e espèce est ainsi venue s'ajouter à nos inventaires : le **criquet ensanglanté**. Fréquentant exclusivement les milieux humides, il présente une teinte fondamentale variant d'ordinaire du vert olive au brun, mais les femelles sont souvent maculées de rouge pourpré.

De haut en bas :

Criquet ensanglanté (Moerassprinkhaan). Decticelles cendrées (Bramensprinkhaan), mâle (à gauche) et femelle.

Photos : Evelynne Ravert



Évolution des espaces boisés du Scheutbos (3) : influence de l'homme sur les espaces naturels

Les **Amis du Scheutbos** souhaitent laisser se développer la nature, sur le site protégé, avec le moins d'interventions humaines possible. Celles-ci doivent se limiter à trois actions particulières :

- La maîtrise des plantes invasives comme les buddléas, et les renouées du Japon.
- Le maintien des différents types d'espaces :

- o Parties boisées plus anciennes (le petit bois nord des grands charmes)
- o Parties boisées en régénérescence :
 - Les saules qui sont remplacés par d'autres arbres plus forestiers.
 - Les saulaies qui restent boisées par les saules
 - L'aulnaie qui dépollue l'eau de source du Leybeek
- o Les prés à vaches
- o Les prés de fauche
- o La roselière

- L'entretien par le ramassage des déchets et le maintien des chemins pour que tout le monde puisse profiter de cet espace.

Mais la nature, qui se régénère à certains endroits de manière impressionnante et re-ferme les chemins aussi vite que nous les réouvrons, présente toute une série d'évolutions clairement influencées par son histoire et par les différentes interventions humaines (car l'espèce humaine fait pleinement partie de l'environnement, ce que certaines personnes semblent oublier).

Par exemple, à l'extrémité ouest du bois nord, on y voit des charmes probablement centenaires et quelques chênes plus que centenaires. Or, au 19^{ème} siècle et jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, l'exploitation de beaucoup de bois par l'homme favorisait la plantation de chênes (bois pour la construction). Et sous lesquels des charmes étaient plantés. Le charme présente l'avantage de pousser sous le chêne, assez vite lorsqu'il est jeune mais surtout repousse après avoir été coupé. Cela permettait donc après quelques années, de produire un petit bois de qualité utilisé, après avoir été pré-brûlé sans oxygène, pour produire du charbon de bois. Aujourd'hui, les charmes n'ayant plus été décapités tous les 10 ans, se sont développés pour former une belle charme-raie entre lesquels subsistent encore quelques chênes plus âgés.

Prenons un autre espace, au sud-est du Scheutbos entre les rues de l'Idylle, de l'Aubade et de la Tarentelle. Au-dessus de la roselière, cet espace a accueilli dans les années 60 à 80, une série de petites propriétés privées exploitées en tant que potager (avec l'espoir perdu de pouvoir un jour y construire une maison, semble-t-il). On y retrouve des arbres fruitiers et en particulier un cerisier devenu très grand (cerises à plus de 8 mètres de haut) mais tout autour de cet arbre nous retrouvons un nombre impressionnant de jeunes cerisiers sauvages, probablement nés des fruits du cerisier domestique. Mais aussi un figuier (qui se fait couvrir par d'autres arbres et je me demande si je dois le dégager ?), des pommiers...

La roselière, elle-même, a été, lors de la gestion du site par les Chartreux, au 15^{ème} siècle, un des (4) viviers (pièce d'eau dans laquelle étaient conservés les poissons pour l'alimentation). La terre a progressivement envahi le bassin d'eau et fait de cet espace une des plus grandes roselières de Bruxelles qui pourrait, avec une bonne gestion des pouvoirs publics, devenir un bassin naturel de rétention d'eau lors des (futures) grosses pluies.

Je vous parlais, dans mon exposé précédent, de l'apparition d'un nombre important de **noyers** qui présentaient, selon moi, un potentiel important de développement au Scheutbos grâce à leur résilience aux périodes de sécheresse. Mais d'où pouvaient venir toutes ces noix alors que je ne visualise pas encore de noyer adulte (arbre à croissance lente qui ne produit des noix qu'après plus de 10 à 20 ans) sur le site ? D'autant que les écureuils, les transporteurs de noix, ne sont pas au Scheutbos depuis longtemps ! Un agent de Bruxelles Environnement m'a informé qu'un de ses collègues avait jeté des noix, il y a quelques années, au Scheutbos, une des causes probables pour cette apparition naturelle, influencée par le comportement humain. Une chose à ne pas faire, en principe, mais qui pourrait permettre aux noyers de maintenir des espaces boisés et semi-ouverts au Scheutbos. En effet, les noyers sont des arbres qui par l'émission dans l'air d'une substance (la juglone) empêche la germination et la croissance de certaines plantes dans son environnement proche ce qui lui permet de s'imposer malgré sa croissance lente.



En conclusion, le développement d'un espace naturel, et particulièrement d'un espace naturel en ville, est très souvent influencé par les comportements humains. De ce fait, comme tout environnement naturel, il s'adapte, tente de multiples solutions, et parfois (je l'espère pour le site du Scheutbos) retrouve un équilibre complexe qui lui permet de se développer. Mais cet équilibre reste toujours temporaire, car l'environnement (comme le climat, la pollution...) change toujours.

C'est ce que tentent de soutenir les Amis du Scheutbos par leurs interventions mesurées... dans l'intérêt de tous.

Jean P.

Photo (noyer commun) : Valérie Vanparys

Le Moro-sphinx : un visiteur singulier de plus en plus fréquent à Bruxelles ?



Avec son vol stationnaire digne d'un colibri, sa longue trompe et sa rapidité déconcertante, le Moro-sphinx (*Macroglossum stellatarum*) ne laisse personne indifférent. Longtemps considéré comme un visiteur occasionnel sous nos latitudes, ce papillon migrateur semble aujourd'hui se montrer plus fréquemment dans les jardins bruxellois. Les observations récentes alimentent l'hypothèse d'une progression de l'espèce dans la capitale, probablement favorisée par la combinaison du réchauffement climatique, de l'urbanisation verte et de conditions d'hivernage devenues plus favorables.

Peu d'insectes suscitent autant d'étonnement que le Moro-sphinx. Son nom anglais, *Hummingbird hawk-moth* («papillon-faucon colibri» (sic) !), résume parfaitement l'impression qu'il produit lorsqu'il surgit devant une plate-bande de lavandes ou un massif de valérianes. Sa silhouette trapue, sa trompe démesurément longue et surtout son extraordinaire capacité à pratiquer le vol stationnaire lui confèrent l'allure d'un de ces improbables minuscules colibris bourdons tout droit venus d'Amérique du sud !

Malgré son activité diurne, le Moro-sphinx n'est pas un papillon de jour mais bel et bien un papillon de nuit appartenant à la famille des Sphingidés. Cette famille, qui compte une trentaine d'espèces en Europe - et près de 1500 dans le monde - doit son nom à la posture caractéristique adoptée par ses chenilles au repos, rappelant celle du sphinx de la mythologie.

Son profil si singulier fait que le Moro-sphinx s'est d'ailleurs vu attribuer une multitude de noms populaires : Sphinx colibri, Oiseau-mouche, Sphinx du caille-lait, Sphinx moineau ou encore Sphinx queue-de-canard. Cette abondance d'appellations témoigne de la fascination qu'il exerce depuis longtemps sur les observateurs.

Une mécanique de vol exceptionnelle

Lorsqu'il est posé, le Moro-sphinx présente une livrée discrète de couleur gris brun, finement marbrée de lignes noires. Ses ailes postérieures révèlent cependant de magnifiques teintes jaune-orangé souvent invisibles en vol. Son abdomen se termine par une touffe de poils noire et blanche qui lui sert de gouvernail lors de ses manœuvres aériennes.

Sa spécialité reste néanmoins son vol. Capable de battre des ailes jusqu'à environ 75 fois par seconde, il peut demeurer immobile devant une fleur tout en y plongeant sa trompe, un comportement extrêmement rare chez les papillons européens. Cette performance lui permet également d'atteindre des vitesses supérieures à 50 km/h et de réagir instantanément face aux prédateurs.

Un grand voyageur entre l'Afrique et l'Europe

Derrière son apparente familiarité se cache un remarquable migrateur. Le Moro-sphinx est capable de parcourir plusieurs milliers de kilomètres au cours de sa vie. La majorité des individus atteignant l'Europe occidentale proviennent de régions plus méridionales, en particulier du bassin méditerranéen et de l'Afrique du Nord. Chaque année, des vagues migratoires remontent vers l'Europe dès le printemps. Les descendants de ces premiers migrants donnent ensuite naissance à de nouvelles générations observables durant l'été et l'automne.

Pendant longtemps, les hivers rigoureux limitaient fortement les possibilités de survie de l'espèce sous nos latitudes. Or, plusieurs études et observations récentes indiquent que l'hivernage d'adultes devient de plus en plus fréquent dans certaines régions d'Europe occidentale. Cette évolution est généralement associée à l'augmentation des températures hivernales.

Le Moro-sphinx possède en outre une longévité exceptionnelle pour un lépidoptère. Alors que de nombreux papillons ne vivent que quelques semaines à l'état adulte, certains individus peuvent survivre suffisamment longtemps pour franchir deux années civiles et parcourir jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres.

Un cycle de vie étroitement lié aux gaillets

Comme la plupart des papillons, le Moro-sphinx dépend de plantes-hôtes nourricières spécifiques pour assurer le développement de ses chenilles. Les principales appartiennent au genre *Galium* (gaillets ou caille-laits) ainsi qu'aux garances (*Rubia*). La femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs, déposés isolément sur les jeunes pousses. Après une semaine environ, les chenilles émergent et entament une croissance rapide qui dure près d'un mois.

Verte ou brunâtre, ponctuée de blanc et munie d'une corne caudale sombre caractéristique, la chenille du moro-sphinx se montre particulièrement élégante. La chrysalide se développe ensuite au sol, dissimulée dans la litière ou la végétation herbacée.

Les adultes fréquentent quant à eux une grande variété de fleurs riches en nectar. Lavandes, buddléas, valérianes, pétunias, phlox ou véroniques figurent parmi leurs ressources favorites.

Le Moro-sphinx progresse-t-il vraiment à Bruxelles ?

La question mérite d'être posée. Bien que le Moro-sphinx demeure une espèce relativement peu commune à l'échelle régionale, sa présence apparaît aujourd'hui mieux documentée. Plusieurs observations réalisées en 2026 dans différents quartiers bruxellois peuvent donner l'impression que l'espèce devient plus fréquente qu'auparavant. Les données disponibles sur la plateforme *observations.be* semblent effectivement suggérer une augmentation récente du nombre de signalements à Bruxelles particulièrement en 2026. Ainsi, dans les communes du nord-ouest de la capitale, les premières données reprises sur la plateforme remontent notamment à 2013 pour Molenbeek et Jette, à 2015 pour Ganshoren, à 2018 pour Berchem-Sainte-Agathe et seulement à 2023 pour Koekelberg. Si ces dates reflètent en partie l'augmentation du nombre d'observateurs et l'essor des sciences participatives, elles traduisent sans doute une présence désormais plus régulière de l'espèce au sein du tissu urbain bruxellois.

Il convient toutefois de rester prudent. Une augmentation des observations ne signifie pas automatiquement une augmentation équivalente des populations. L'essor des plateformes naturalistes, l'utilisation croissante des smartphones et la démocratisation de la photographie naturaliste contribuent également à rendre l'espèce plus visible.

Néanmoins, plusieurs facteurs pourraient favoriser son installation progressive : des hivers plus doux, l'abondance de jardins fleuris, le développement d'espaces verts urbains à gestion plus « raisonnée » et la multiplication de plantes nectarifères dans les aménagements publics.

Favoriser sa présence au jardin ?

Bonne nouvelle : il est relativement facile d'attirer le Moro-sphinx. La plantation de lavandes constitue probablement l'un des meilleurs moyens de l'observer. Les buddléas, valérianes, centranthes, phlox et autres plantes nectarifères sont également très appréciés.

À l'inverse, certains jardiniers signalent un risque lié à l'Onagre élégant (*Oenothera speciosa*), plante ornementale nord-américaine dont la structure florale peut parfois emprisonner la trompe du papillon et entraîner sa mort par épuisement. Les espèces indigènes d'onagres à fleurs jaunes constituent dès lors une alternative préférable.

Pour favoriser la reproduction du Moro-sphinx, il est essentiel de préserver les plantes-hôtes de ses chenilles. Souvent considérés à tort comme de simples « mauvaises herbes », les gaillets jouent en effet un rôle fondamental dans son cycle de vie. Laisser quelques pieds de caille-lait blanc ou de gratteron dans une partie du jardin peut permettre à l'espèce d'accomplir l'ensemble de son développement.

Au-delà de son allure si singulière, le Moro-sphinx constitue sans doute un indicateur d'évolutions à l'œuvre actuellement en Europe qu'il convient plus que jamais de suivre avec attention !

Benoit Forget



e

Moro-sphinx butinant des fleurs de buddléas. Photo : Evelyne Ravert.

En haut, à droite : chenille de moro-sphinx sur le caille-lait blanc. Photo : Sébastien Bournonville.

Femelle de Moro-sphinx déposant ses œufs sur le caille-lait blanc. Photo : Magalie Tomas Millan.

